

Depuis la mise en place du prélèvement SEPA début 2014, la procédure a changé.

Il faut nous faire connaître par courrier électronique ([anr34@orange.fr](mailto:anr34@orange.fr)) ou postal (ANR 34 BP 20065 34002 Montpellier Cedex 1) votre souhait d'adhérer au prélèvement.

Nous vous ferons parvenir un formulaire pré-rempli, dénommé mandat, que vous devrez nous retourner, daté et signé.

Les autorisations de prélèvement en cours au début 2014, restent valables tant qu'une modification de nom, d'adresse ou de compte n'est pas effectuée.